

Revue de presse

30-31 août & 1^{er}-2
septembre 2019



Le collège de Saint-Mitre entre dans sa phase concrète

Les travaux ont démarré. Il n'est pas encore construit, mais déjà presque complet

Le temps de la polémique est passé, celui de la construction a commencé. Après de vives prises de position des maires de Saint-Mitre et de Martigues, et même si un recours mystérieux a été évoqué, au fond de la zone des Étangs, les ouvriers ont commencé à creuser et à aménager les fondations du futur collège catholique privé. Après la pose de la première pierre, fin avril, en présence de Martine Vassal, présidente du Conseil départemental, de Béatrice Aliphath, maire de Saint-Mitre et de l'archevêque Monseigneur Dufour, le terrain n'avait pas bougé pendant quelques semaines. "Le temps de la fin des démarches administratives, des appels d'offres", énumère Serge Guillaumo, directeur des établissements Saint-Louis Sainte-Marie à Marignane et Gignac.

Après une période d'accalmie, liée aux vacances estivales, c'est parti pour six mois de travaux de gros œuvre, qui seront suivis des aménagements intérieurs. Objectif, l'ouverture à la rentrée 2020, de cet établissement qui sera une annexe de celui basé depuis des décennies à l'est de l'Étang. "Il y aura deux classes par niveau, détaille le directeur. Deux 6^e, deux 5^e, deux 4^e

"Nous avons déjà les effectifs. Nous allons juste éviter les trajets aux élèves"



En haut, l'esquisse du futur établissement, dont la construction a commencé au fond de la zone des Étangs, à Saint-Mitre. Il ouvrira dans un an. / PHOTOS DR ET SERGE GUÉROULT

EN CHIFFRES

et deux 3e". Et à ceux, ses détracteurs notamment, qui estiment que cette ouverture pourrait vider les collèges publics du secteur (ceux de Martigues ou d'Istres notamment), le directeur a un argumentaire bien rodé: "Hormis les deux classes de 6^e, pour lesquels le recrutement sera ouvert dès novembre, nous avons déjà les effectifs. Ce sont des élèves qui vont reprendre l'année scolaire dans nos locaux de Marignane, tout en venant de la zone de Martigues, de l'ouest de l'étang de Berre. On va juste leur éviter le trajet! C'est un démenagement, pas une création

de nouvelles sections."

Ce qui est conséquent, le ramassage scolaire nécessitant pas moins de 17 cars pour amener les collégiens à Marignane et Gignac, villes où l'établissement a ses habitudes depuis de longues années. Une localisation qui obligeait les élèves domiciliés à l'ouest de l'étang à de longs périple en car, matin et soir. En allant à la ZAC des étangs, ils gagneront en qualité de vie.

Même pas encore construit, le collège de Saint-Mitre est déjà quasiment plein. Ce qui laisse augurer de l'ouverture d'une

classe supplémentaire par niveau. "C'est ce que nous espérons, et les locaux sont dimensionnés pour cela. Mais pour y arriver, il faudra aussi que l'Éducation nationale nous donne son accord, et finance des postes de professeurs. Ce qui pourra prendre quelques années..."

Ce ne sera pas en septembre prochain, c'est certain, date à laquelle le collège ouvrira bien avec deux classes par niveaux, et où la ZAC des Étangs se trouvera une nouvelle vocation, elle qui accueille déjà un centre de formation. Quant à la vie de ce petit collège à taille humaine (le

Département n'en construit pas à moins de 600 élèves), elle promet d'être de qualité. "Ça devrait être assez formidable, conclut le directeur, autant pour les élèves que les professeurs et l'ensemble de la communauté éducative."

Éric GOUBERT

Pour les inscriptions en 6^e pour 2020, il faudra se rendre sur le site internet de l'établissement (stlouis-stemarie.com) dès le mois de novembre. Le coût de la scolarité au sein de l'établissement catholique privé se chiffre à environ 100€ par mois. Des possibilités d'aides sociales sont prévues.

EN CHIFFRES

Capacité d'accueil maximale : 360 élèves.

Deux classes par niveau de la 6^e à la 3^e.

1 800 m² de bâtiments

Dix salles de cours

Deux laboratoires SVT/Physique-chimie

Un laboratoire technologique

Un CDI, un oratoire, un forum, une salle de restauration, une cuisine de fabrication, un préau végétalisé, des panneaux photovoltaïques.



L'esquisse du futur collège Pagnol, conçu par le cabinet d'architecte Lacaille & Lassus, basé à Saint-Chamas.

AU COLLEGE PAGNOL

Travaux imminents

En janvier 2017, l'ouverture était espérée pour la rentrée 2019. Les délais administratifs étant ce qu'ils sont, c'est finalement pour septembre 2021 que le futur collège Pagnol est attendu. Sur le terrain prévu, au nord du lycée Lurçat, un panneau est apposé depuis plusieurs semaines, pour annoncer le défrichage de l'ensemble, qui devrait commencer d'ici quelques semaines, avant le démarrage effectif des travaux.

Le projet, conçu par le cabinet d'architecte Lacaille-Lassus, et piloté par le Conseil départemental, prévoit de construire des locaux sur 7000m², le terrain mis à disposition par la mairie mesurant 18000m². Sur un terrain en pente, le futur collège Pagnol prendra place sur trois niveaux : en haut les bâtiments, construits en forme de "U", avec au milieu la cour de récréation. Au milieu un gymnase, relié aux bâtiments par une passerelle, et enfin en bas un terrain de sport en plein air. Le coût est estimé à environ vingt millions d'euros.

Le raid de l'étang est passé par Châteauneuf et St-Mitre

Le Raid de l'étang de Berre a traversé, jeudi dernier, dix communes du pourtour de la plus grande étendue d'eau salée d'Europe, dont Châteauneuf-les-Martigues. Le message de ce rendez-vous sportif de 77 km réalisé par Jean-Philippe Garcia, en marche nordique: agir et réagir pour la réhabilitation de l'Étang de Berre. "Car ce projet à la fois environnemental, économique et social est l'affaire de tous", rappelle le sportif.

Depuis des décennies, ce site naturel exceptionnel est un espace où les activités humaines sont denses et variées : habitat, industries, tourisme, loisirs, déplacements, pêche... Il n'a toutefois pas été épargné par les épreuves (pollutions, feux...) qui ont bouleversé son écosystème mais aussi ses abords, comme les collines...

Fédérer les citoyens

Par le biais de cette opération, Jean-Philippe Garcia, sportif accompli et initiateur du projet, souhaite fédérer les citoyens, associations, entreprises et les maires autour d'un projet ambitieux mais nécessaire : le sauvetage de l'étang de Berre. "Il est de notre devoir de laisser aux générations futures un environnement sain et préservé".

Lors de cette halte sur le Jaï, Éric Diard, député de la circonscription, a rappelé que "l'État venait d'écarter l'idée d'une remise en eau du tunnel du Rove, jugée trop peu efficace et trop



Par le biais de cette opération, Jean-Philippe Garcia, souhaite fédérer les citoyens, associations, entreprises et les maires autour du sauvetage de l'étang de Berre.

/PHOTOS N.B. ET P.G.

coûteuse". L'élus compte "beaucoup sur Elisabeth Borne, la nouvelle ministre de la transition écologique", avec laquelle il s'est entretenu.

Jean-Baptiste Saglietti, 1^{er} adjoint, a, quant à lui, remercié et soutenu pleinement l'initiative de Jean-Philippe Garcia : "C'est un projet fou que de parcourir en marche nordique et en si peu de temps le pourtour de l'étang. Mais c'est par le biais de ce genre d'action que Jean-Philippe va nous aider à interpeller les pouvoirs publics et sensibiliser la population. Et il a raison." Le 1^{er} adjoint a profité de l'occasion pour expliquer les raisons pour lesquelles la ville de Châteauneuf-les-Martigues soutient un tel projet : "L'étang de Berre est un joyau qu'il faut protéger".

Aussi, il a abordé les actions déjà réalisées et les pistes à

suivre comme l'arrêt total de la centrale hydraulique de Saint-Chamas, afin de continuer à réduire les rejets d'eau douce, la reprise de la circulation d'eau dans le tunnel du Rove, mais aussi la poursuite des efforts menés sur le fonctionnement des systèmes d'assainissement. "L'étang est aujourd'hui candidat au patrimoine mondial de l'Unesco. Il faut continuer nos efforts c'est une question de santé publique ! L'avenir de l'étang de Berre est l'affaire de tous !" a-t-il conclu.

Une étape sur la plage de Massane

Rendez-vous était ensuite donné, plage de Massane, une autre étape pour le Raid de l'étang de Berre, en partenariat avec d'autres villes comme Marnagnane, Martigues, Saint-Mitre-les-Remparts, Istres, Miramas, St-Chamas, Berre l'étang et Rognac. Le sportif a remis un maillot au maire. Jean-Philippe Garcia est reparti presque aussitôt pour limiter les maux de jambes.

Les membres de son équipe n'ont pas manqué de passer son message présentant l'état médiocre des profondeurs de l'étang de Berre qui bouleverse l'écosystème, le rappel aussi des incendies qui dévastent les collines. On notera le passage d'un second marcheur, Marc Buffat, adjoint à la sécurité, qui a étudié et préparé le parcours et, qui l'accompagnait.

